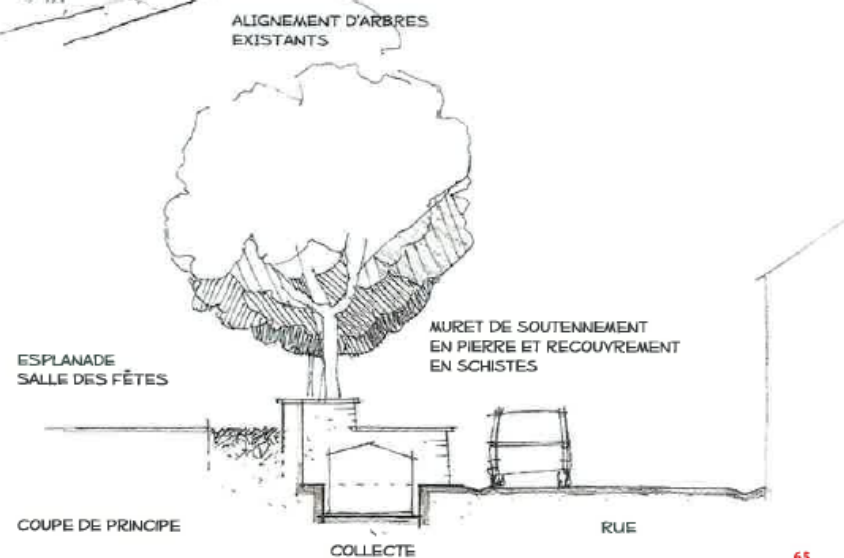
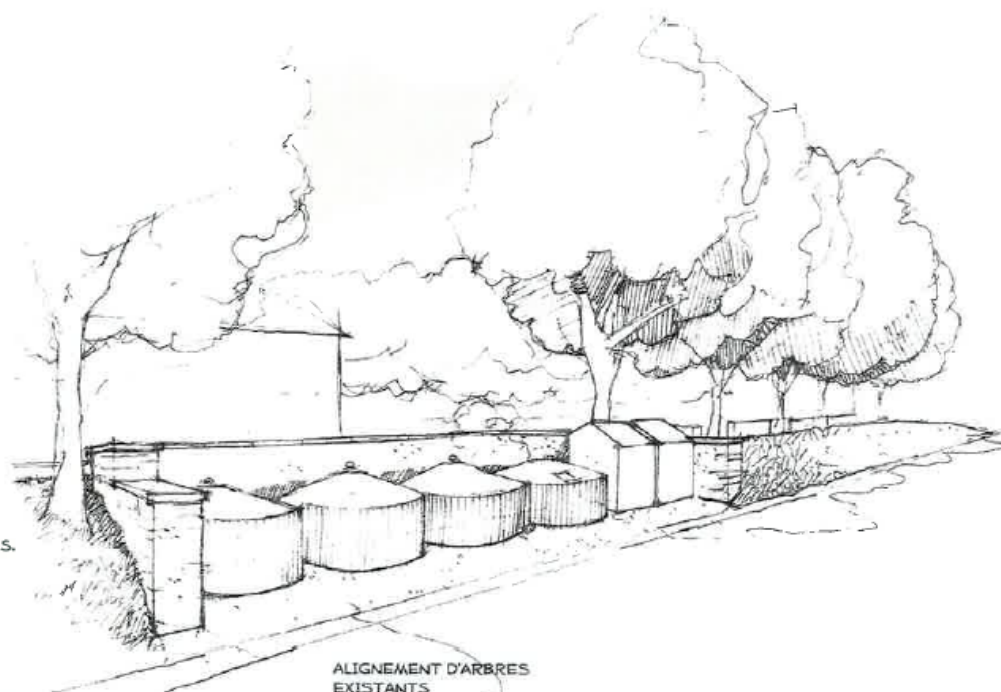


**SITE 2 : COEUR DE BOURG**  
CHEMIN DE L'OUIM

LE SITE DE COLLECTE S'IMPLANTE DANS LE TALUS NORD BORDANT L'ESPLANADE DE LA SALLE DES FÊTES. LA DESSERTE S'EFFECTUE PAR LE CHEMIN DE L'OUIM QUI ÉVITE AU VÉHICULE DE COLLECTE LES MANOEUVRES. CETTE IMPLANTATION PERMET SURTOUT DE SUPPRIMER L'ESPACE DE TRI DE LA PLACE, LA CIRCULATION DES VÉHICULES ASSOCIÉE ET AUTORISE AINSI UNE FUTURE REQUALIFICATION DE CET ESPACE PUBLIC.

AFIN D'INTÉGRER AU MEUX CES ÉLÉMENTS TECHNIQUES IL EST NÉCESSAIRE DE :

- PRIMILÉGIER DES ÉLÉMENTS SEMI-ENTERRÉS ET ENCASTRER L'ENSEMBLE DANS LE TALUS.
- CONSTRUIRE UN MURET DE SOUTÈNEMENT QUALITATIF, EN PIERRE, SCHISTE QUI VIENNE PROTÉGER ET CACHER LES CONTAINERS.
- SUPPRIMER UN ARBRE, ÉLAQUER LES AUTRES AFIN DE PERMETTRE LA MANOEUVRE DE CHARGEMENT



COMMUNE DE CIEUTAT  
Conseil pour l'intégration de containers  
de tri - centre village - 07/2021